Envoyé en préfecture le 21/07/2022

Reçu en préfecture le 21/07/2022

Affiché le

ID : 070-247000755-20220628-D2022 082ANNEXE-DE



JEAN-RAPHAËL BERT CONSULTANT

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif Exercice 2021

Conseil Communautaire du 28/06/2022



ID: 070-247000755-20220628-D2022_082ANNEXE-DE

Plan: 1 - Service de l'assainissement collectif

2 - Service de l'assainissement non collectif

3 - Prix de l'assainissement - investissements prévus

Envoyé en préfecture le 21/07/2022

Reçu en préfecture le 21/07/2022

Affiché le

ID : 070-247000755-20220628-D2022_082ANNEXE-DE

Service de l'assainissement collectif



Compétence assainissement communautaire

La Collectivité est compétente en matière de :

- Gestion et entretien de la station d'épuration de l'agglomération de Luxeuil-les-Bains recevant les effluents des communes ou établissements suivants:
 - Luxeuil-les-Bains dont 1'établissement conventionné
 - Froideconche
 - Saint-Sauveur
 - Base Aérienne 116
- Réalisation et gestion des réseaux de transport, dès lors que les réseaux recueillent les eaux usées d'au moins deux communes.

Présentation du contrat de

Envoyé en préfecture le 21/07/2022

Reçu en préfecture le 21/07/2022

ffiché le



: 070-247000755-20220628-D2022_082ANNEXE-DE

Délégataire	Type de contrat	Date d'entrée en vigueur	Date d'échéance
VEOLIA Eau - CGE	Affermage	3 février 2015	2 février 2023

Avenant 1

Prise en compte de la convention avec la base aérienne 116 Traitement des modalités de facturation des communes Intégration de la pose d'une sonde supplémentaire et de préleveurs Actualisation juridique du contrat

Avenant 2

Modification de la filière d'évacuation des boues de la STEP

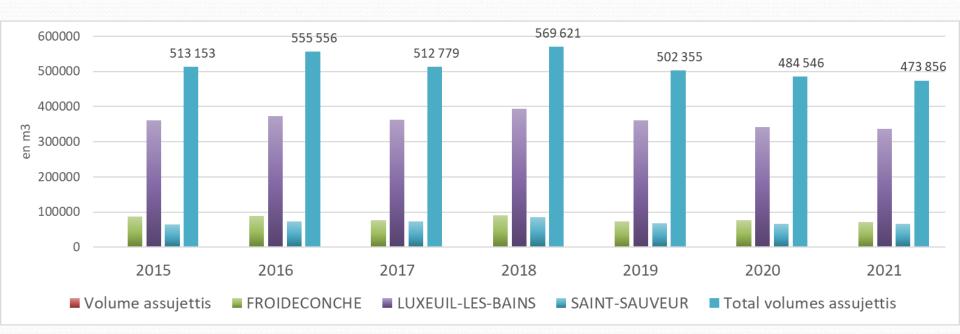
Envoyé en préfecture le 21/07/2022

Reçu en préfecture le 21/07/2022



Affiché le

Evolution des volumes ass lib: 070-247000755-20220628-D2022_082ANNEXE-DE

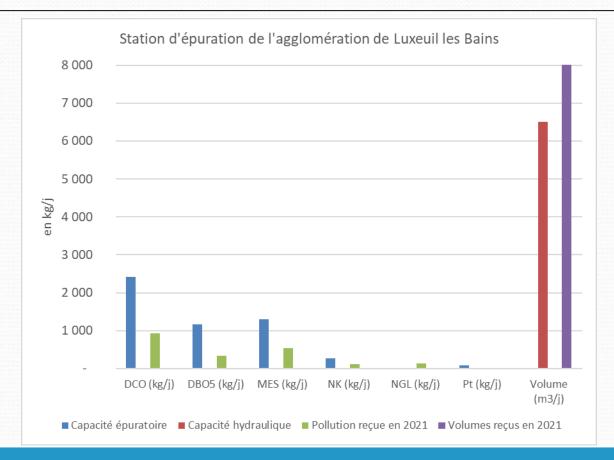


Baisse de 2,2 % des volumes assujettis en 2021 par rapport à 2020

Reçu en préfecture le 21/07/2022



Pollution reçue sur la sta



En 2021, la pollution reçue, hors volumes, est bien inférieure à la capacité épuratoire nominale de la station

La charge hydraulique reçue est supérieure à la capacité nominale

Comparaison des volumes et des volumes traités

Envoyé en préfecture le 21/07/2022

Reçu en préfecture le 21/07/2022



ID: 070-247000755-20220628-D2022_082ANNEXE-DE

	2017	2018	2019	2020	2021
Volumes assujettis (hors Base Aérienne) (m³)	512 779	569 621	512 717	484 546	473 856
Volumes entrant sur le système de traitement (m³)	2 304 339	1 880 286	2 248 964	2 063 432	2 386 627
Volumes traités (m³)	1 991 481	1 943 369	2 334 118	2 168 834	2 399 057
Ratio volumes entrants / volumes assujettis (m³)	4,5	3,3	4,4	4,5	5,1

Comparaison des volumes et des volumes traités

Envoyé en préfecture le 21/07/2022

Reçu en préfecture le 21/07/2022

Affiché le

ID: 070-247000755-20220628-D2022 082ANNEXE-D

- Prescriptions applicables au système de collecte (compétence des communes) de l'arrêté préfectoral : « les ouvrages de collecte doivent être conçus, réalisés, entretenus et exploités de manière à éviter les fuites et les apports d'eaux claires parasites et à acheminer au système de traitement les flux correspondants à son débit de référence »
- ⇒ En 2021, rapport de 1 à 5,1 entre les volumes assujettis et les volumes entrants sur la station.
- ⇒ Pour mémoire : Engagement des communes auprès de la Collectivité et des services de l'Etat de réduire les apports d'eaux claires parasites pérennes de 72 % dans un délai de 10 ans, à compter de 2014.



Déversements au milieu n

Déversements au milieu naturel d'eaux usées non traitées		2019	2020	2021
	Volume total déversé au milieu naturel	536 902 m ³	456 288 m ³	707 516 m ³
	Nombre de jours de l'exercice où des déversements ont eu lieu	217	178	220

- Les volumes déversés au milieu naturel en entrée de station en 2021 sont en augmentation par rapport à 2020 (+55%).
- En 2021, 30 % environ des volumes entrants (et la pollution qu'ils contiennent) sont non traités (+8% par rapport aux données 2020).

Affiché le

Performances du système épidioristique

Indicateurs réglementaires	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel (P254.3)	96%	52%	24 %

En 2021, 19 bilans non-conformes en conditions normales de fonctionnement.

Depuis 2020, l'arrêté préfectoral prend en compte le rendement de la station en plus des concentrations en sortie de station.

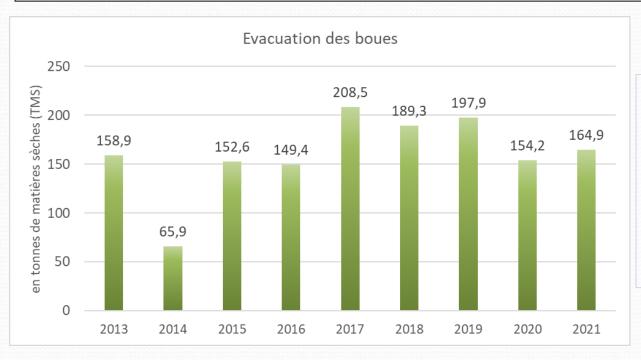
Évacuation des boues de la d'épuration

Envoyé en préfecture le 21/07/2022

Reçu en préfecture le 21/07/2022



ID: 070-247000755-20220628-D2022_082ANNEXE-DE



La serre de séchage des boues n'est plus utilisée depuis le 28 novembre 2017.

Les boues sont désormais envoyées en compostage.

Autres sous-produits				
Sables	12,4 tonnes			
Graisses	Traitement sur place			
Refus de dégrillage	14,1 tonnes			

Envoyé en préfecture le 21/07/2022

Reçu en préfecture le 21/07/2022

Affiché le

ID : 070-247000755-20220628-D2022 082ANNEXE-DE

Service de l'assainissement non collectif

Organisation du service d'assa in 15: 070-247000755-20220628-D2022

non collectif

Adoption du règlement de service et des redevances : 2021.

Périodicité des contrôles fixée à 8 ans

La Collectivité gère la compétence d'assainissement non collectif sur la totalité de son périmètre. Embauche d'un technicien en 2014 pour réaliser les contrôles réglementaires de bon fonctionnement



ID: 070-247000755-20220628-D2022_082ANNEXE-DE

Etat des lieux et contrôles operes

En 2021:

Au 31 décembre : 1 121 installations d'assainissement non collectif pour environ 2 094 habitants desservis au total

138 contrôles d'installations existantes

31 contrôles conception / implantation

28 contrôles d'exécution des travaux – vérification de la bonne exécution des ouvrages

- → 100% des installations ont été contrôlées à fin 2021
 - → Conforme à l'obligation réglementaire

Pour rappel : les contrôles de toutes les installations existantes auraient dû être faits avant fin 2012



SPANC: indicateurs de perfo D: 070-247000755

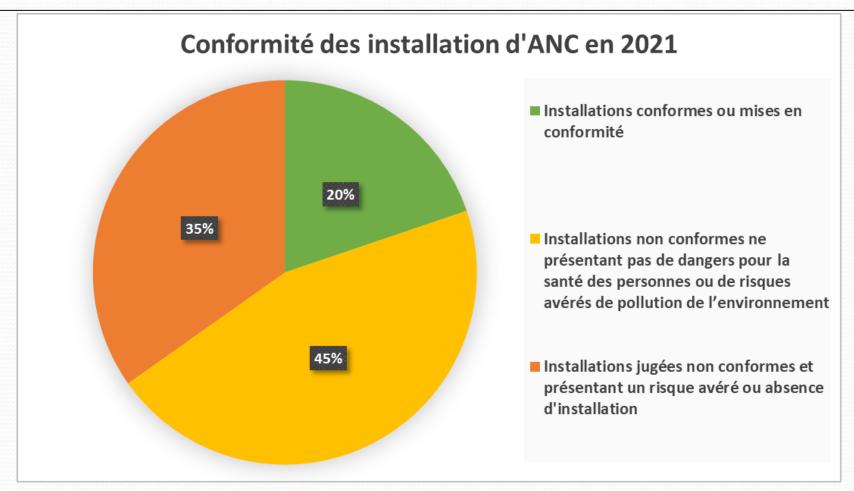
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif	Note maximale	Note obtenue 2020
Partie A – Eléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service	100	80
Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	20	20 ⁹
Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	20	20
Pour les installations neuves ou à réhabiliter, délivrance de rapports de vérification de l'exécution évaluant la conformité de l'installation au regard des prescriptions réglementaires, conformément à l'article 3 de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif à l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif		30
Pour les autres installations, délivrance de rapports de visite établis dans le cadre de la mission de contrôle du fonctionnement et de l'entretien, conformément à l'article 4 de l'arrêté susmentionné	30	30
Partie B — Eléments facultatifs Prise en compte uniquement si la partie A totalise 100 points	40	-
Le service est capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations	10	0
Le service est capable d'assurer sur demande du propriétaire les travaux de réalisation et réhabilitation des installations	20	0
Le service est capable d'assurer le traitement des matières de vidange	10	0
Total	140	80

Délimitation des zones d'assainissement non collectif en cours

Données 2019 (édition novembre 2021) moyenne nationale de mise en œuvre: 100,8



SPANC: indicateurs de performance



Données 2020 (édition juin 2022) : moyenne nationale du taux de conformité: 61,5 %

Envoyé en préfecture le 21/07/2022

Reçu en préfecture le 21/07/2022

Affiché le

ID : 070-247000755-20220628-D2022 082ANNEXE-DE

Prix de l'assainissement -Investissements prévus

Prix de l'assainissement collec janvier

Envoyé en préfecture le 21/07/2022

Reçu en préfecture le 21/07/2022

Affiché le



: 070-247000755-20220628-D2022 082ANNEXE-DE

En euros par m³, pour	Luxeuil les Bains		Froideconche		Saint-Sauveur				
une consommation annuelle de 120 m³	2022	2021	Evolution	2022	2021	Evolution	2022	2021	Évolution
Part délégataire *	0,98	0,94	3,9 %	0,77	0,74	3,6 %	0,77	0,74	3,6 %
Part communale	0,50	0,50	0 %	1,28	1,28	0 %	1,03	1,13	-8,8 %
Part CCPLx	0,67	0,67	0 %	0,67	0,67	0 %	0,67	0,67	0 %
Modernisation des réseaux	0,16	0,15	6,7 %	0,16	0,15	6,7 %	0,16	0,15	6,7 %
TVA (10%)	0,23	0,23	2,1%	0,14	0,14	1,9 %	0,14	0,14	1,9 %
Prix total de l'assainissement TTC	2,54	2,49	2,1%	3,02	2,98	1,3 %	2,77	2,83	-2,2 %

^{*} Correspond à la part collecte + la part traitement pour Luxeuil-les-Bains

Prix au-dessus de la moyenne nationale (2,19 € TTC/m³ au 1er janvier 2021)



Investissements 2022 et pro à l'étude - Assainissement collectif

Travaux prévus, montants prévisionnels en €

Sans objet

Projets à l'étude, montants prévisionnels en €

En euros HT	Montant (en € HT)
Réhabilitation de la canalisation de transfert 3.7 Km	2 015 000
Création d'un dégrilleur en amont de la STEU de Luxeuil	236 200
Installation du diagnostic permanent	103 500
Total travaux et études	2 354 700



Investissements 2021 et pro à l'étude - Assainissement collectif

Opérations engagées – en €

Opérations – en €TTC	Montant	Subventions
Etude schéma directeur et zonage	1 270	0
Assistance à MO Diag patrimonial et zonage	268	0
Annonce dégrilleur	720	0
Annonce canalisation de transfert élimination ECP	720	0
Mission MOE canalisation de transfert élimination ECP	23 687	0
Agence de l'eau subvention étude Diag et zonage	0	830
Total Assainissement	26 665	830

Envoyé en préfecture le 21/07/2022

Reçu en préfecture le 21/07/2022

Affiché le

ID : 070-247000755-20220628-D2022 082ANNEXE-DE

Merci de votre attention